

1

La boussole compétitivité



LA BOUSSOLE COMPÉTITIVITÉ

nouvelle doctrine économique de l'Union européenne (UE) pour les cinq prochaines années.



Liste les actions prioritaires pour "raviver le dynamisme économique en Europe".

Faire de la Commission européenne une Commission "de croissance et d'investissement".



La mise à l'agenda politique des enjeux de compétitivité s'inscrit dans la lignée de plusieurs initiatives complémentaires :



PLAN INDUSTRIEL DU PACTE VERT



Constitue la réponse européenne à l'Inflation Reduction Act (IRA) américain.

Composé de :

→ RÈGLEMENT DIT ZÉRO ÉMISSION NETTE



Soutient la production industrielle de 19 technologies clés dans l'UE (solaires, éoliennes, batteries et stockage, pompes à chaleur, hydrogène...)



Fixe pour objectif de produire domestiquement au moins 40% des besoins annuels européens d'ici 2030.

→ RÈGLEMENT SUR LES 34 MATIÈRES PREMIÈRES CRITIQUES



Établit des critères de consommation annuelle de matières premières dans l'UE d'ici 2030.



10% d'extraction locale

40%

de transformation dans l'UE

25% issus de matériaux recyclés

→ RÉFORME DE L'ORGANISATION DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ



Encourage et encadre la conclusion de contrats de long-terme qui protègent les consommateurs industriels et particuliers des variations de prix.¹

¹ <https://institutdelors.eu/publications/lumiere-sur-le-marche-europeen-de-lelectricite/>

Fév.
2024

DÉCLARATION D'ANVERS



initée par **73** dirigeants d'entreprises
représentant **17** secteurs d'activités



appelle de ses vœux un Pacte industriel
européen (European Industrial Deal)



ériger ce dernier en priorité au sein du
prochain agenda stratégique européen.

Avril
2024

RAPPORT LETTA



Mandaté par les Présidences belge,
espagnole et hongroise du Conseil de
l'UE et la Commission européenne pour
réfléchir à l'avenir du marché intérieur.

Sept.
2024

RAPPORT DRAGHI



Mandaté par la Commission européenne,
pour présenter son analyse sur l'avenir de
la compétitivité européenne.

Nov.
2024

DÉCLARATION DE BUDAPEST



Déclaration du Conseil européen
sur le nouveau pacte pour la
compétitivité européenne.



Ces travaux ont en partie été repris au sein du programme
de travail de la Commission pour 2025 ou plus largement
dans la boussole pour la compétitivité.

La boussole pour la compétitivité reprend
l'architecture en 3 piliers du rapport Draghi :

Comblen l'écart en matière
d'innovation avec la Chine
et les États-Unis



Réduire les dépendances
excessives et renforcer
la sécurité

Adopter une feuille de route
conjointe pour la décarbonation
et la compétitivité

Plus précisément, le 2^e pilier est composé
de trois initiatives phares en matière de
politique énergétique et industrielle.

LE PACTE INDUSTRIEL PROPRE



Stratégie européenne
industrielle de décarbonation et
de réindustrialisation au travers
des technologies propres.

LE PAQUET DIT « OMNIBUS »



Simplification réglementaire
par exemple en matière de
reporting.

LE PLAN D'ACTION POUR UNE ÉNERGIE ABORDABLE



Nouvelle doctrine énergétique de l'UE avec
pour objectif de baisser les prix de l'énergie
pour les industriels et les particuliers.

Principales initiatives annoncées en matière de compétitivité :

Source d'inspiration :

- Déclaration d'Anvers
- Rapport Letta
- Rapport Draghi
- Déclaration de Budapest



1^{ER} TRIMESTRE 2025

- Boussole pour la compétitivité
- Pacte Industrie Propre
- Plan d'Action pour une Énergie abordable
- Amendement à la loi européenne sur le climat
- Premier et deuxième paquet omnibus de simplification sur la durabilité puis les investissements
- Union de l'épargne et des investissements
- Feuille de route pour arrêter les importations énergétiques russes
- Union des compétences
- Dialogue stratégique autour de l'industrie automobile



2^E TRIMESTRE 2025

- Nouvel encadrement du droit des aides d'état
- Conclusions du *fitness check* sur l'architecture globale en matière de sécurité énergétique
- Stratégie horizontale du marché unique



3^E TRIMESTRE 2025

- Plan d'investissement dans le transport durable
- Propositions relatives au cadre Financier Pluriannuel post-2027 dont le Fonds européen pour la compétitivité et l'Outil de coordination pour la compétitivité
- Finalisation de l'évaluation des directives sur les marchés publics pour révision éventuelle en 2026
- Plateforme d'achat commun pour les matières premières critiques



4^E TRIMESTRE
2025



Acte sur l'accélération de la décarbonation industrielle



Révision du règlement sur la durabilité dans le secteur des services financiers



Stratégie bioéconomie



Feuille de route pour des emplois de qualité



Paquet industrie chimique comprenant la révision ciblée du règlement REACH



Plans d'actions pour l'acier et les métaux



Révision du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières



2026

28^e régime (premier trimestre)



Plan d'action pour l'électrification et paquet européen sur les réseaux (premier trimestre)



Acte pour l'économie circulaire (quatrième trimestre)



Plan européen d'adaptation sur le climat



2

Quel consensus politique autour de la compétitivité ?

Positions au sein du Parlement européen



Le potentiel regain de compétitivité du continent dépendra de la capacité des groupes politiques du Parlement européen à conclure des compromis rapidement.

↳ Demandes clés et lignes rouges commencent à émerger au sein des trois principaux groupes politiques (**Parti Populaire Européen (PPE)**, les **Sociaux Démocrates (S&D)** et les **Libéraux (Renew Europe)**).



Recherche de simplification ne doit pas conduire à un rétro-pédalage en matière de standards européens (socle européen des droits sociaux).



Critiques de la boussole pour la compétitivité

- ↳ **absence de garantie** en matière "d'atteinte de la neutralité climatique et de la transition juste".
- ↳ risque de détricotage du Pacte vert européen² sous couvert de simplification.



Réduire le fardeau administratif pour les entreprises

- ↳ faciliter la conduite des affaires, sans pour autant revenir sur les objectifs actés par le passé.

Réduire la charge administrative et à la complexité plutôt que sur un report de son entrée en vigueur de la directive sur la durabilité des grandes entreprises (CSRD).

Opérer une refonte de la directive marché public, couplée à la création des marchés pilotes verts.



Promouvoir un "agenda de dérégulation et de simplification".

- ↳ Soutien à l'objectif :



-25% réduire la charge administrative qui pèse sur les entreprises

-35% celle qui pèse sur les PME

"Aller plus loin" en suspendant pour deux ans l'application des réglementations (CSRD, directive devoir de vigilance, taxe carbone aux frontières) afin de les amender, ainsi qu'une **révision et une simplification de la directive marché public**.

Principe du "one [regulation] in two out".

2. voir Nguyen, P.-V. « Pacte vert européen, suite ou fin? », Décryptage, Institut Jacques Delors, juin 2024.

Sur la boussole compétitivité et le Pacte Industrie Propre :

Le PPE soutient l'adoption d'un Pacte Industrie Propre

- ↳ approche "**technologiquement neutre**" en matière énergétique
- ↳ s'accordent avec les libéraux sur ce point

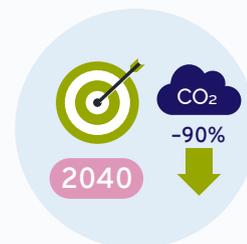
Libéraux et sociaux-démocrates soutiennent une cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre de **-90% à l'horizon 2040** (par rapport à 1990).

Le PPE souhaite qu'une **plus large part des revenus issus du marché carbone européen (ETS) soit fléchée pour la décarbonation des industries émérgo-intensives**.

Les S&D déplorent l'absence de stratégie pour stimuler l'investissement au travers d'un outil européen permanent et appellent à ce que le futur **Fonds européen pour la compétitivité** fasse des "personnes, travailleurs, plus vulnérables parmi les citoyens européens et de l'environnement" l'élément central des futures discussions budgétaires.



Les libéraux souhaitent que le Pacte Industrie Propre bénéficie d'un **financement dédié via une fusion des fonds européens existant** au sein du Fonds pour la Compétitivité.



Positions au sein du couple franco-allemand

Certains États membres ont fait parvenir leurs positions et propositions en matière de compétitivité.



Non-papers, couvrant **9 sujets**³ avec des propositions qui se recourent largement.

³ L'accélération des renouvelables et l'expansion des infrastructures énergétiques, le thème de la planification et de sécurité des investissements, la double transition (numérique et verte) sont également mentionnés au sein des non-papers mais non traités dans cette infographie.



Soutien au verdissement de l'industrie et plans sectoriels



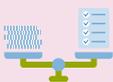
Accord franco-allemand sur l'utilité des marchés pilotes pour les technologies vertes et les matières premières critiques, considérées comme un élément clé du prochain **Acte sur l'accélération de la décarbonation industrielle**.



- ➔ Approche de neutralité technologique.
- ➔ Financer les projets de décarbonation des sites industriels les plus polluants au travers d'une banque pour l'électrification, calquée sur la banque européenne de l'hydrogène.
- ➔ Souhaite des plans dédiés pour trois secteurs, à savoir **l'automobile, l'acier et la chimie**.



- ➔ Application de contrats carbone pour différence pour les industries économes et une extension de la compensation pour le prix de l'électricité.
- ➔ Souhaite la mise en place de dialogues stratégiques pour l'automobile et l'acier.



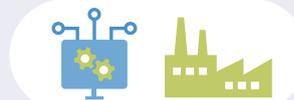
Politique de concurrence et droit des aides d'État



Appel conjoint pour un nouveau cadre simplifié et temporaire de crise en matière de droit des aides d'état. Renforcer l'outil des Projets Importants d'Intérêt Européen Commun (PIIEC) que ce soit pour le nucléaire (France) ou l'intelligence Artificielle (Allemagne).



- ➔ Création d'un nouveau cadre pour les secteurs stratégiques européens.



- ➔ Soutien pour la recherche de pointe et son utilisation industrielle.



Approfondissement du marché intérieur



Accord sur la nécessité que le **Pacte Industrie Propre** comporte un **agenda de simplification** réduisant la lourdeur bureaucratique via le Paquet "Omnibus".



➡ Compléter la démarche de simplification via l'adoption d'un critère de préférence européenne au sein des **marchés publics** afin de stimuler la demande.



➡ Accélération des procédures de planification, de candidature et d'autorisation.



Mesures de commerce international



Besoin de se doter d'un mécanisme de protection contre les fuites carbonées en réformant le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières dès 2025 et coupler cela à une utilisation affirmée des instruments de défense commerciale.



➡ Protection de l'industrie au travers d'une compensation de prix pour éviter les délocalisations.



➡ Adoption à des fins stratégiques de standards pour les produit.

3

Recommandations pour le Pacte Industrie Propre et le Plan d'Action pour une énergie abordable



La recherche de compétitivité doit s'inscrire dans le cadre d'une **approche systémique**, qui cherche à concilier **compétitivité** avec les objectifs de **durabilité** récemment adoptés au sein du Pacte vert européen et les enjeux de **sécurité énergétique** remis en lumière par la guerre en Ukraine.

- Implique d'aligner un certain nombre de politiques européennes (industrielle, énergétique, concurrence, commerciale) entre elles
- Coupler, compte tenu de leur interdépendance, les négociations législatives des initiatives à venir (cf frise).



Pour réussir, le Pacte Industrie Propre a besoin :

- de moyens financiers suffisants
- d'une allocation efficace des ces moyens vers les objectifs communs, et ce, dans un contexte de contraintes budgétaires.

Avec le nouveau cadre européen pour les aides d'état, l'UE pourrait aller dans cette direction.

Recommandations :



Améliorer la notification et l'évaluation des aides d'état (*more evidence-based approach*).



Augmenter et mieux coordonner les dépenses des aides d'état.



Élaborer un cadre global, cohérent et souple pour les aides d'état.



Formuler des politiques d'accompagnement.

Pour aller plus loin, voir : Eisl, A. 'A European state aid framework for the Clean Industrial Deal', February 2025, Institut Jacques Delors.

La baisse recherchée des prix de l'énergie au sein du **Plan d'Action pour une énergie abordable** ne pourra intervenir sans prendre en compte :



2024

46% du GNL importé en UE

La possibilité pour le Président Trump de réduire les exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) américain.



2024

16% du GNL importé en UE

Fin souhaitée pour 2027 des importations du GNL russe.

Recommandations :



Un objectif de baisse de la demande de gaz obligatoire décliné au niveau national, avec des processus de suivi et de mise en application afin de faire baisser la demande pour faire baisser les prix.



Prolonger l'objectif de remplissage de stockage de gaz en rendant la cible dynamique.



Encadrer le niveau de dépendance (% d'approvisionnement) vis-à-vis d'un fournisseur unique de gaz.

Pour aller plus loin, voir: Nguyen PV, Defard C. & Breucker F. 2023. « La sécurité d'approvisionnement gazière en Europe », Policy paper, Paris: Institut Jacques Delors, juin.

Afin d'éviter que les paquets Omnibus de **simplification réglementaire** ne consacrent une déréglementation écologique, la mise en place d'une **grille de lecture** est nécessaire.

Recommandations :



La réalisation d'un inventaire européen et national permettant d'identifier l'origine du problème (règles qui se superposent, sont surtransposées, obsolètes...)



Chiffrer de manière transparente le gain économique escompté suite à la conduite de la politique de simplification.